


DOCUMENT DE REFERENCE
Infection Entérocoques Résistants à la
Vancomycine (VRE) – EMS et institutions
spécialisées pour adultes

Code : REF-167_F
Fichier : F:\QUALITE - SMC\Processus de prestations\Surveillance du système sanitaire\HPCI
Version : 4 du 22.01.2026

| Informations générales | |
|--|--|
| Informations générales sur l'agent infectieux | <ul style="list-style-type: none"> • VRE sont des entérocoques résistants à la vancomycine = bactérie résistante aux antibiotiques de la classe des glycopeptides • Lors d'une infection au VRE et non un portage, les bactéries sont présentes en plus grands nombres, d'où l'instauration de Mesures Additionnelles • Elles peuvent être à l'origine d'infection du sang, de l'urine et des plaies opératoires. • Elles sont contenues dans le tube digestif et se propagent via les selles. |
| Mode de transmission | <ul style="list-style-type: none"> • Par contact direct, exemple : de personne à personnes, via les mains • Par contact indirect lorsque l'on touche l'environnement ou le matériel contaminé |
| Période d'incubation | Variable |
| Période de contagiosité | <ul style="list-style-type: none"> • Variable de quelques semaines à plusieurs mois • Peut être prolongée chez les personnes immunosupprimées |
| Mesures Additionnelles (MA) à mettre en place sur avis médical | <p>CONTACT en cas d'infection active à VRE avec diarrhées ou incontinence fécale</p>  |
| Durée MA | Jusqu'à exclusion de l'infection au VRE par 2 frottis rectaux négatifs à J0 et J7 et une culture de selles à J14, à partir de la dernière exposition |

| Prise en charge du résident.e | |
|-------------------------------|--|
| Mesures spécifiques | <ul style="list-style-type: none"> • Lors de la découverte d'une infection active au VRE, sur avis médical réaliser les frottis (nez, gorge, plis inguinaux) de dépistage au MRSA • Lors d'enquête d'entourage, si annonce qu'un.e résident.e est cas contact et que le contact remonte de ≥ 3 mois, les précautions standard suffisent • En cas de transfert, indiquer sur le dossier si la-le résident.e est infecté.e au VRE |
| Chambre | <ul style="list-style-type: none"> • Lors d'infection active au VRE avec diarrhées, à l'admission : chambre individuelle. • Lors d'infection active au VRE avec diarrhées, en cours de séjours en chambre double : déplacer la-le voisin-e de chambre en chambre individuelle le temps de recevoir les résultats de laboratoire. • Cohortage possible (placer plusieurs résident-e-s ayant le même agent infectieux dans la même chambre). |

| Nom et emplacement du fichier | Page | Date |
|--|-------|------------|
| Document de référence Infection entérocoques résistants à la vancomycine (VRE)/site internet HPCI Fribourg | 1 / 5 | 22.01.2026 |

| | |
|---|--|
| Sanitaire | Lors d'infection active au VRE avec diarrhées et en l'absence de WC dans la chambre individuelle mettre à disposition de la-le résident.e infecté.e une chaise percée dédiée. |
| Circulation | Lors d'infection active au VRE avec diarrhées ou incontinence fécale : <ul style="list-style-type: none"> • La-le résident.e reste en chambre jusqu'à la fin de son isolement. • Ne participe pas aux animations et au repas en salle à manger • Limiter les déplacements aux besoins vitaux Lors d'infection active au VRE sans diarrhées ou sans incontinence fécale : <ul style="list-style-type: none"> • La-le résident.e infecté.e circule librement, participe aux animations en collectivité et au repas en salle à manger |
| Equipement de Protection Individuel (EPI) pour le personnel | <u>En cas d'infection active à VRE avec ou sans diarrhées ou incontinence fécale :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Avant d'entrer en chambre, port de la surblouse : si contact direct avec la-le résident.e ou son environnement immédiat. Pas nécessaire si simple passage en chambre. Eliminer la surblouse en chambre, après 24 heures d'utilisation maximum. |
| Affiches signalétiques | Sur la porte de la chambre <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: flex-start;"> <div style="text-align: center;"> <p>A l'extérieur</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>A l'intérieur</p> </div> </div> |
| Matériel de soins | <ul style="list-style-type: none"> • Réserver au résident.e pendant la durée des Mesures Additionnelles. Si pas possible, désinfecter entre chaque résident.e • Privilégier le matériel à usage unique |
| Evacuation du linge et vêtements | <ul style="list-style-type: none"> • Placer un sac à linge en chambre • Pour évacuer le sac à linge, le fermer, le doubler et le déposer dans le vidoir avec les autres sacs à linge durant la durée des mesures additionnelles • Ne pas rincer le linge et/ou habit souillé de selles à cause du risque de projection |
| Evacuation de la vaisselle | Aucune procédure particulière, suivre la filière habituelle (pas de vaisselle jetable) |
| Elimination des déchets | Filière habituelle, selon les Précautions Standard |
| Voisin.e de chambre | <ul style="list-style-type: none"> • Placer la-le voisin.e de chambre en chambre individuelle. Ne pas déplacer la-le résident.e infecté.e • Sur avis médicale, réaliser le dépistage par frottis rectal à J0, J7 et J14, dès réception des 3 tests négatifs, la-le voisin.e de chambre peut retourner en chambre collective |
| Visites | <ul style="list-style-type: none"> • Autorisée • Ne pas s'asseoir sur le lit • Ne pas utiliser les WC en chambre • Désinfection des mains en entrant et en sortant de la chambre |

| Nom et emplacement du fichier | Page | Date |
|--|-------|------------|
| Document de référence Infection entérocoques résistants à la vancomycine (VRE)/site internet HPCI Fribourg | 2 / 5 | 22.01.2026 |

| Nettoyage/Désinfection | |
|------------------------|--|
| Matériel de soins | Nettoyage/Désinfection du matériel de soins entre chaque résident.e avec le détergent-désinfectant habituel |
| Linge et vêtements | <p>Selon les Précautions Standard :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nettoyage de la literie et du linge de bain à la machine à 60°C • Nettoyage des vêtements du résident.e à minimum 40°C • Changer le linge de lit et le linge de bain dès souillures et selon les règles institutionnelles |
| Environnement | <p>Planification du nettoyage de la chambre en dernier.</p> <p>Pendant la durée des Mesures Additionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nettoyage/Désinfection de l'environnement direct du résident.e (table de nuit, moyens auxiliaires, téléphone, sonnette, accoudoirs, télécommande ...) et du sol avec le détergent-désinfectant habituel • Nettoyage/Désinfection biquotidien des sanitaires avec le détergent-désinfectant habituel <p>A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du résident.e :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Changement du rideau de séparation même si la-le résident.e reste dans la même chambre • Changement des linges de lit et des linges de bain à la levée de l'isolement • Nettoyage/Désinfection de l'environnement direct du résident.e, des sanitaires et du sol avec le détergent-désinfectant habituel |

| Déclaration obligatoire | |
|-------------------------|--|
| Médecin cantonal | <p>Non, sauf en cas de flambée (≥3 situations) dans un délai de 24 heures, via le formulaire de OFSP</p> <p>A l'adresse e-mail : maltrans@secu.fr.ch</p> |




| | |
|------------|--|
| Références | <ul style="list-style-type: none"> - Document adapté selon le document de l'OFSP « entrée en vigueur de la déclaration flambée ERV » - Document adapté selon les recommandations nationales de Swissnoso "Prevention and control of MDRO in the non-outbreak setting" (Version 1.0, octobre 2021, 1MB) - Selon Guide pratique 2024 de prévention et de traitement des infections en établissement médico-social |
|------------|--|

| Nom et emplacement du fichier | Page | Date |
|--|-------|------------|
| Document de référence Infection entérocoques résistants à la vancomycine (VRE)/site internet HPCI Fribourg | 3 / 5 | 22.01.2026 |

A plastifier et à coller sur la porte d'entrée de la chambre

| Nom et emplacement du fichier | Page | Date |
|---|-------------|-------------|
| <i>Document de référence Infection entérocoques résistants à la vancomycine (VRE)/site internet HPCI Fribourg</i> | 4 / 5 | 22.01.2026 |

RESUME DES MESURES SPECIFIQUES

| | |
|--|---|
| <p>Mesures Additionnelles (MA)</p> | <p>CONTACT</p>  <p>Jusqu'à exclusion de l'infection</p> |
| <p>Hygiène des mains</p> | <p>Désinfection des mains à la solution hydroalcoolique avant d'entrer en chambre et en sortant de la chambre et selon les 5 indications de l'OMS</p>  <div style="background-color: #0056b3; color: white; padding: 10px; margin-left: 40px;"> <p>5 INDICATIONS DE BASE À RESPECTER</p> <p>Un geste d'hygiène des mains doit être pratiqué :</p> <ul style="list-style-type: none"> Avant contact patient ; Après contact patient ; Avant acte aseptique (propre) ; Après liquides biologiques/gants ; Après contact avec objet/environnement. </div> |
| <p>Equipement de Protection Individuel (EPI) pour le personnel</p> | <p>Avant d'entrer en chambre :</p>  <p>Surblouse pour tout contact direct avec la-le résident.e ou son environnement immédiat</p> <p>La surblouse peut être utilisée 24 heures (maximum 2 surblouses sur un statif en chambre)</p> |
| <p>Dispositifs médicaux</p> | <p>Privilégier matériel à usage unique Limiter au maximum le stockage de matériel en chambre Désinfecter le matériel avec le détergent/désinfectant habituel après usage</p> |
| <p>Linge</p> | <p>Sac à linge dans la chambre. Pour évacuer le sac à linge sale, le fermer, le doubler et le déposer dans le vidoir avec les autres sacs à linge</p> |
| <p>Déchets</p> | <p>Evacuer les déchets dans le sac poubelle au vidoir Eliminer les piquants/tranchants dans les Safeboxe</p> |
| <p>Environnement</p> | <p>Nettoyage/Désinfection avec le détergent/désinfectant habituel, en respectant le principe du plus propre au plus sale</p> |